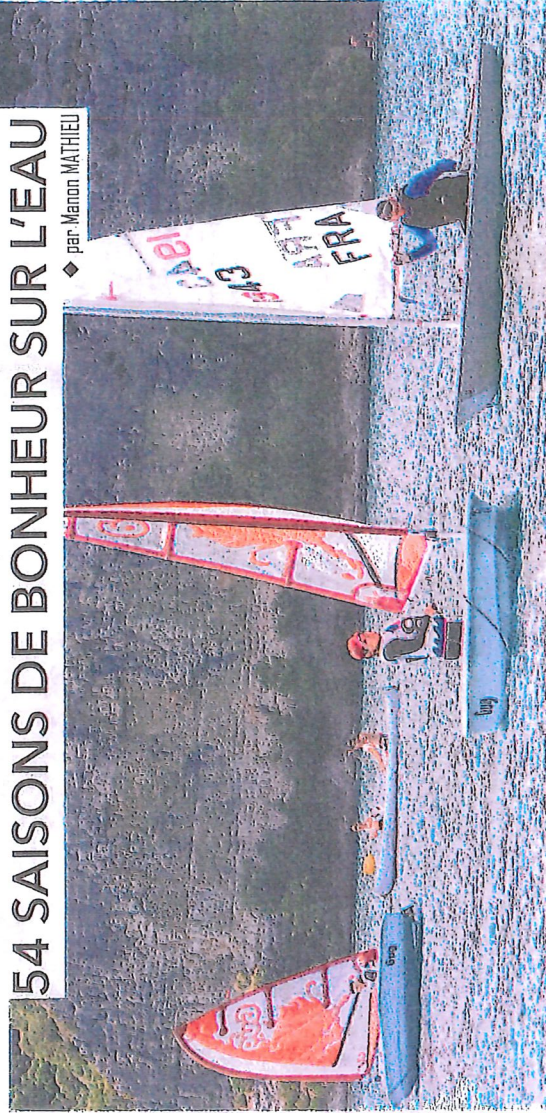


CLUB NAUTIQUE D'ESPARRON

54 SAISONS DE BONHEUR SUR L'EAU

par Manon MATHIEU



Né en 1967 sous l'égide du maire d'Esparron de l'époque, Raoul Burie, le Club Nautique d'Esparron s'est intégré dans le paysage local en même temps que se sont dessinées les courbes du lac. « Le lac fait partie de notre environnement, c'est donc important d'apprendre les sports et loisirs en lien avec cet environnement », indique Véronique Madies, directrice du Club Nautique. A l'aube de sa 54^{ème} saison d'activité, le club compte 450 adhérents fidèles et trois salariés en CDI à temps plein. Un témoignage de sa présence importante sur le territoire, en grande partie due à son amplitude d'ouverture importante, du 1^{er} mars au 30 novembre.

« Notre association est là pour favoriser le vivre ensemble. Le matériel, les locaux... tout est là pour les adhérents », explique la directrice. Le fonctionnement est simple, les adhérents qui possèdent du matériel peuvent le ranger au club, dans les hangars ou au port. Ceux qui n'ont pas de matériel peuvent l'emprunter à l'association librement et sans restriction. Un véritable atout pour les locaux qui peuvent ainsi profiter du lac d'Esparron, des Basses-Gorges et de la pratique sportive tout au long de l'année. « La location, c'est autre chose, c'est la partie commerciale de l'association », précise Véronique Madies.

Ainsi, locaux, touristes, vacanciers peuvent venir louer du matériel pendant la saison. Des stages de voile sont également proposés en période estivale. Le matériel loué est différent de celui réservé aux adhérents qui peuvent donc continuer d'en bénéficier, « mais ils savent que c'est plus compliqué le 15 août et jouent tous le jeu. Tous les adhérents savent que les rentrées d'argent financières apportées par la location mettent l'association à l'équilibre et permettent ainsi d'avoir des prix bas toute l'année ». Cette accessibilité à petit prix est primordiale pour la directrice. « Pour cotiser au club, avoir accès à tout le matériel pendant un an, c'est 147

euros par adulte et 110 euros par enfant. Cela permet à tous d'essayer, de découvrir et de profiter du lac », précise-t-elle.

Pratiques multiples et pour tous

Au sein du Club Nautique d'Esparron-de-Verdon, toutes les pratiques sont possibles. Planche à voile, voile légère, habitables (petits voiliers avec une cabine), voile collective... « on essaie d'avoir toujours du matériel très performant. On vient de s'équiper de "wind foil" et de "wing foil", on a été les premiers à proposer le paddle sur le lac ». Pour un plan d'eau intérieur, le lac d'Esparron a une réputation dans le milieu de la voile. Le relief le rend très venteux. « Ici, les vents sont tourmentés, il faut apprendre à être un fin navigateur et c'est ce qu'apprécient les voileux », ajoute Véronique Madies. Pour autant, bien d'autres pratiques sont proposées comme l'aviron, le canoë, le kayak, le paddle... Dès le plus jeune âge, le Club invite à la pratique. Il existe ainsi une activité « Jardin des Lacs » proposée aux 3-6 ans. « Le groupe de 6 petits moussaillons découvre la voile toute l'année, ils apprennent sur tout le sens de l'eau, à être seul sur un bateau, s'exercer, mais n'apprennent pas vraiment la pratique à cet âge ». Ensuite, c'est à l'école de sport que les plus de 6 ans poursuivent par un vrai apprentissage et découvrent les premières règles pour faire des régates.

Un club reconnu et récompensé

Le Club Nautique d'Esparron peut s'enorgueillir de sa qualité dans bien des domaines. Tout d'abord, la directrice explique qu'il compte parmi les premiers clubs nautiques à avoir reçu la marque Qualité Tourisme. « On ne vivrait pas sans les touristes donc on leur dresse le tapis rouge ! Il faut apprendre à vivre avec eux dans le partage de l'espace et la

bonne organisation », ajoute-t-elle. Du côté de la pratique sportive, le club est affilié à deux fédérations : la Fédération Française de Voile et la Fédération Française d'Aviron. « Un gage de qualité d'enseignement et de matériel, une reconnaissance pour nous et pour le public ».

En 2020, malgré la crise, le club a reçu deux belles récompenses. La première à un niveau régional : une sélection par la ligue de voile parmi les 8 meilleurs clubs de la région. « Grâce à ce top club, nous avons gagné une dotation financière qui nous a permis d'acheter du nouveau matériel pour le club ».

La seconde récompense est au niveau national. Pour la deuxième année, le club a été sélectionné sur plus de 1000 clubs en France. « Nous sommes dans le Top 67 des clubs qui ont le mieux travaillé sur l'année, et ce malgré le COVID. C'est une mise à l'honneur nationale pour notre petit club d'un territoire rural. Une belle récompense de notre dynamisme, de notre histoire, importante aussi pour nos licenciés ».

Comme 2020, la saison estivale 2021 s'annonce très positive pour le Club qui a déjà vu l'arrivée de touristes régionaux sur les week-ends. Une dizaine de personnes viendront d'ailleurs en renfort cet été pour accueillir les touristes. Véronique Madies espère pouvoir très rapidement redonner vie aux nombreux événements organisés habituellement par le club comme Fusion Verdon, grande manifestation le premier week-end d'avril qui attire 150 à 200 rameurs pour une traversée des Basses-Gorges et devait célébrer ses 20 ans en 2020 ; les régates de voiles dans le cadre du championnat de méditerranée laser... La journée festive des portes ouvertes du club devrait pouvoir se tenir le 27 juin ainsi que la grande brocante nautique du 25 septembre et la Journée Pirates du 17 octobre. Un planning bien chargé pour le Club prêt à vivre un très bel été.

HAUTE-PROVENCE INFO
(du 4/06/20)

11 Dossier du Mois

Juin 2021